

CLIMAT ET SANTE RESPIRATOIRE : LES PNEUMOLOGUES SE MOBILISENT

LES PARTENAIRES DE L'OPERATION



Créée en février 1905, la Société de Pneumologie de Langue Française a pour mission d'étudier les maladies respiratoires sous tous leurs aspects. Ses actions sont multiples : formation et perfectionnement des pneumologues, promotion de la recherche et de l'enseignement de la spécialité, élaboration et mise en œuvre de programmes de lutte contre les maladies respiratoires, élaboration de recommandations pour la prise en charge des maladies respiratoires. La SPLF a aussi vocation à mettre en place la prévention au travers d'actions de sensibilisation, de dépistage et d'éducation

thérapeutique de maladies respiratoires comme l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et les maladies professionnelles.

- ✓ La SPLF exerce un rôle d'expertise scientifique auprès des institutions en charge de l'évaluation des pratiques de santé
- ✓ Elle participe à l'effort de recherche en santé respiratoire en abondant le fonds de dotation recherche en santé respiratoire lui-même adossé à la fondation du Souffle .
- ✓ La SPLF compte aujourd'hui 1 500 membres, tous pneumologues de langue française, et exerçant une activité libérale, hospitalière ou hospitalo-universitaire en France et dans une cinquantaine de pays étrangers.
- ✓ La SPLF est une société savante dont l'activité se fonde sur un conseil scientifique. Des groupes de travail spécialisés, 25 au total, (infectiologie, tabacologie, oncologie, etc..) se réunissent régulièrement pour promouvoir des études, contribuer au programme du congrès annuel, élaborer des recommandations.
- ✓ La SPLF est donc une société internationale et à ce titre collabore avec la Société Européenne de Pneumologie (ERS) et l'OMS.

Découvrez la Société de Pneumologie de Langue Française au travers de son site Internet www.splf.org.

Fondée en octobre 2005, La Fédération Française de Pneumologie, regroupe l'ensemble des associations de la Pneumologie dont :



- ✓ La SPLF, Société de Pneumologie de Langue Française,
- ✓ L'APP, Association de Perfectionnement post universitaire des Pneumologues,
- ✓ Le CPHG, Collège des Pneumologues des Hôpitaux Généraux,
- ✓ Le SAR, Syndicat de l'Appareil Respiratoire,
- ✓ Le SPnH, Syndicat des Pneumologues des Hôpitaux,
- ✓ Le Collège des Enseignants de Pneumologie, CEP,
- ✓ Le CNMR, Comité National contre les Maladies Respiratoires,
- ✓ • La FFAAIR, Fédération Française des Associations et Amicales de malades Insuffisants ou handicapés Respiratoires.
- ✓ et de nombreuses associations régionales et locales de pneumologues.

La gouvernance de la FFP est assurée de façon paritaire (libéral / hospitalier) et répond de ce point de vue aux critères de fonctionnement de la Fédération des Spécialités Médicales (FSM).
L'objectif de la FFP est d'associer l'ensemble de la profession dans une réponse cohérente et consensuelle aux nouvelles règles de formation et d'accréditation des médecins.
La FFP est également un interlocuteur privilégié des tutelles et de diverses instances.
La FFP est le conseil national professionnel agréé de référence pour la pneumologie.



La Fondation du Souffle, fondation de Recherche est reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du **15 novembre 2011**.

La Fondation est entièrement indépendante et mène à bien ses missions grâce à la générosité de ses donateurs. Elle a pour objectif de **lutter contre les maladies respiratoires et à promouvoir la santé respiratoire**. Elle rassemble sociétés savantes, professionnels de santé et patients atteints de maladies respiratoires, **et est entièrement consacrée à la 3^{ème} cause de mortalité en France** et dans le

Monde.

La Fondation du Souffle se mobilise au quotidien sur plusieurs fronts pour lutter contre les maladies respiratoires :

- ✓ En subventionnant la **recherche scientifique française en pneumologie**.
 - ✓ En apportant un soutien financier (via **l'aide sociale**) aux malades respiratoires les plus précaires.
 - ✓ Et en menant **des actions de prévention et d'information** sur les maladies respiratoires auprès du grand public.
-



Chaque jour, nous respirons 15 000 litres d'air, vers des alvéoles pulmonaires dont la surface est de 150 m². Le poids des [maladies respiratoires](#) illustre la fragilité de notre santé

respiratoire : il faut la protéger ...

.... et cette protection motive, in fine, toute la recherche respiratoire. C'est pour cette raison que le Fonds de Dotation "Recherche en Santé Respiratoire" (FRSR) a été créé en 2010 avec un seul objectif : collecter et redistribuer des fonds pour la recherche respiratoire.

Le Fonds de Dotation "Recherche en Santé Respiratoire", ou "FRSR", est un puissant levier que se sont donné les pneumologues français pour financer la recherche. En effet, le FRSR est le fruit d'une initiative fédératrice de nombreux acteurs de la pneumologie française. Il est né de la volonté commune de la Société de Pneumologie de Langue Française ([SPLF](#)), de l'Association Nationale pour les Traitements à Domicile, les Innovations et la Recherche ([ANTADIR](#)), du Collège des Enseignants de Pneumologie ([CEP](#)), de la Fédération Française de Pneumologie ([FFP](#)), de l'Association pour le Perfectionnement des Pneumologues (APP), du Collège des Pneumologues des Hôpitaux Généraux ([CPHG](#)), et de la Fédération Française des Associations et Amicales d'Insuffisants Respiratoires ([FFAAIR](#)), ainsi que de quelques personnalités du monde de la pneumologie. Par ailleurs, le FRSR est depuis 2012, avec le Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR), membre fondateur de

la [Fondation du Souffle](#). Le FRSR et la Fondation du Souffle disposent d'un conseil scientifique unique, et lancent en commun les appels d'offres de financement de la recherche à l'échelle nationale.

La crédibilité du FRSR tient non seulement à son caractère unificateur, mais également à la rigueur de ses processus de sélection et de suivi des projets qu'il finance. Elle justifie le statut qu'a rapidement acquis le FRSR* dans le paysage de la recherche respiratoire, statut que l'union avec la Fondation du Souffle renforce d'ores et déjà.

* 3 millions d'Euros distribués de 2010 à 2013

Siège social : Maison du Poumon, 66 Bd St-Michel, 75006 Paris.

contact@recherche-respiratoire.fr — +33 (0)1 46 34 03 87



La Fédération ANTADIR : Association Nationale pour les Traitements A Domicile, les Innovations et la Recherche

Créée en 1981, à la demande de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et du Ministère de la santé, l'ANTADIR fédère, dans un cadre statutaire associatif, des structures Prestataires de Santé A Domicile dénommées Services d'Assistance au Retour à Domicile (SARD), présentes en métropole et en outre-mer.

Les SARD permettent le retour et le maintien à domicile de toute personne malade nécessitant un dispositif médical d'aide à la vie. Leurs équipes de professionnels de santé se tiennent en permanence à l'écoute des patients, de leur entourage et des soignants des secteurs public et libéral. Dans le cadre d'une prise en charge globale, les prestations assurées par les SARD concernent l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition entérale, l'insulinothérapie par pompe externe, le maintien à domicile, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation respiratoire ainsi que d'autres traitements, comme le traitement des plaies complexes.

Les missions de la Fédération ANTADIR sont également de :

- ✓ Promouvoir la recherche technique, clinique et fondamentale par la réalisation de ses propres protocoles et le soutien aux chercheurs externes par l'attribution de prix et le financement de projets scientifiques
- ✓ Réaliser des évaluations techniques et cliniques de dispositifs médicaux ainsi que des études médico-techniques, économiques et sociales sur des thématiques spécifiques
- ✓ Diffuser un recueil de données épidémiologiques depuis 1983 et mettre en place des cohortes sur des pathologies ciblées
- ✓ Assurer la coordination de la matériovigilance et de la pharmacovigilance
- ✓ Développer les connaissances via l'élaboration de programmes de formation professionnelle et l'organisation de congrès et manifestations thématiques.

Le SNADOM est le syndicat national des associations d'assistance médico-technique à domicile. Il groupe des associations loi 1901 ou des sociétés filiales appartenant à plus de 75% à une ou plusieurs associations, ce qui signifie que, dans tous les cas, les orientations stratégiques s'inscrivent dans une logique non lucrative.

Chiffres clés*

Le réseau du SNADOM

- **11** associations **certifiées ISO 9001** pour la plupart.
- **1000** salariés
- **120 000** patients simultanément pris en charge

Les actions du SNADOM

- **800 000 €** dédiés aux actions sociales
- **1,5 M d'€** investis pour la recherche médicale

*Chiffres 2014

Les adhérents du SNADOM assurent les prestations médico-techniques suivantes :

- Assistance respiratoire
- Nutrition (entérale/parentérale)
- Perfusion
- Insulinothérapie par pompe
 - Traitement de la douleur
- Location ou vente de Matériel de Maintien à Domicile (MMAD)

Certaines structures gèrent également un ou plusieurs établissements d'Hospitalisation à Domicile (HAD).

Un réseau au service des patients

Avec plus de 1000 salariés qui accompagnent au quotidien près de 120 000 patients, les associations du SNADOM couvrent une large partie du territoire national. Cette organisation en réseau leur permet d'être au plus proche des

patients, quel que soit le lieu d'habitation de ces derniers.



www.snadom.org



La FFAAIR : 27 années au service des malades respiratoires

La **Fédération Française des Associations et Amicales de malades**, Insuffisants ou handicapés Respiratoires (FFAAIR), créée en 1988, rassemble à ce jour 70 associations régionales ou locales de malades respiratoires. Elle est actuellement présidée par M. Michel Vicaire. 27 ans après sa création, elle s'est imposée dans le paysage sanitaire français comme un représentant incontournable et un référent des différentes pathologies respiratoires qu'elle fédère, en plaçant la représentation et la défense des malades au cœur de son action. Très impliquée dans le champ de la prévention et de la santé publique, elle participe aux travaux et réflexions de nombreuses structures publiques ou privées (HAS, ARS, Inserm, CNAMTS) et engage régulièrement des actions en son nom (Tours de France des Apnées du Sommeil, de l'Asthme, de la BPCO). Elle organise chaque année au mois d'octobre la Journée Nationale des Apnées du Sommeil. La dernière JNAS s'est tenue à Strasbourg le 10 octobre 2015. Elle participe également à de nombreuses études ou enquêtes sur les maladies respiratoires.

En 2008, la FFAAIR a créé, avec le soutien du ministère de la Santé après consultation de la DGS et de la DGOS, la Charte de la personne soignée à domicile, un document de référence auquel adhère la majorité des prestataires de matériel médical de l'Hexagone. Elle a, dans ce cadre, obtenu le soutien du Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS), dont elle est membre, et de la Fédération Française de Pneumologie (FFP). L'Association Française des Diabétiques est également partenaire de la Charte.

Enfin, elle entretient de nombreux partenariats avec les sociétés savantes (SPLF) et les associations (Fondation du Souffle, Asthme et Allergies, Association BPCO) qui œuvrent dans le domaine respiratoire.

Pour en savoir plus : www.ffaair.org